

## Négociations ? Institutionnalisation du fait accompli !

Avec :

- le maintien du blocus de Gaza et l'agression dans les eaux internationales contre la flottille venue briser ce blocus criminel.
- les destructions ou confiscations de maisons, à Jérusalem Est comme chez les Bédouins du Néguev et dans la vallée du Jourdain.
- le refus catégorique de "geler" la colonisation qui n'a d'ailleurs jamais cessé pendant le prétendu "moratoire".
- la répression contre les militant-e-s anticolonialistes et l'emprisonnement de militant-e-s pacifistes luttant pour les Droits de l'Homme à Haïfa comme à Bil'in.
- Avec enfin l'exigence qu'Israël soit reconnu comme Etat Juif, ce qui légitimerait le statut de sous citoyen des 20% d'Israéliens non juifs, le gouvernement israélien a accentué dans la dernière période sa politique d'annexion et d'étranglement des territoires palestiniens et la répression contre toutes les formes de résistance.

C'est dans ce contexte que le président Obama a mis tout son poids et utilisé diverses pressions pour convoquer de nouvelles "négociations de paix".

### L'UJFP tient à rappeler les faits suivants :

- Un Etat d'Israël surarmé, consacrant plus de la moitié de son budget à l'armée, à la militarisation de la société et aux technologies de pointe, morceau d'Occident installé au Proche-Orient, correspond totalement aux vœux de nombreux dirigeants occidentaux. Les Etats-Unis qui soutiennent militairement, politiquement et financièrement cet Etat de façon inconditionnelle sont tout sauf des médiateurs. Comment imaginer qu'ils puissent ou veuillent exercer des pressions pour imposer le droit international ? C'est parfaitement irrationnel. D'ailleurs le président Obama a renoncé à toute exigence préalable vis-à-vis d'Israël malgré les provocations réitérées du gouvernement Nétanyahou et malgré les déclarations qu'il avait faites au Caire sur la nécessité du gel de la colonisation.
- Dans le passé, chaque fois que les Etats-Unis ont piloté ce type de négociations, c'était pour imposer une capitulation aux Palestiniens sur leurs droits fondamentaux (un Etat, le retour des réfugiés, le démantèlement des colonies, la libération de tous les prisonniers ...). Les Etats-Unis ont toujours accepté sans problème que les négociations aient pour principal objet la seule "sécurité" de l'occupant.
- Engager des négociations avec la seule Autorité Palestinienne qui n'a plus de légitimité électorale, alors que de très nombreuses forces politiques palestiniennes sont opposées à ce simulacre, ne peut que renforcer la division actuelle de la Palestine, alors que cette division est un objectif stratégique permanent de la politique israélienne.

*suite page 2*

## SOMMAIRE

[p.1-2](#) Négociations ?

[p.2](#) Appel contre l'islamophobie

[p.3](#) Procès Utopia: soutien de l'UJFP

[p.4](#) Actualités juridiques du BDS

[p.5](#) - 2000<sup>ème</sup> jour de prison pour Salah  
- Menace contre Haneen Zaoubi

[p.6](#) - Message de Matan Cohen  
- Libérez Mordechai Vanunu

[p.7](#) - Soutenez *Gazastrophe*  
- Qui sommes nous ?

[p.8](#) Parution de *De l'autre côté* n°6

# UJFP expression

*suite de la page 1*

L'UJFP constate malheureusement qu'il n'y a rien d'autre à attendre de ce prétendu "processus de paix" qu'une nouvelle demande de capitulation des Palestiniens. Il s'agira pour l'occupant de rendre immuable la situation sur le terrain fabriquée par des années de colonisation et de découpage du territoire palestinien en baptisant "Etat palestinien" les bantoustans de Cisjordanie. Il s'agira d'enlever aux Palestiniens Gaza, Jérusalem et le droit au retour des réfugiés. Et comme cela s'est déjà produit, on fera porter aux Palestiniens la responsabilité de l'échec s'ils refusent de signer.

L'UJFP réaffirme que des discussions de paix devront partir du respect de tous les droits alors que ceux des Palestiniens sont violés en permanence. On ne sortira pas de ce déni de justice en feignant d'ignorer ce qui est à l'œuvre : occupation, colonialisme, apartheid et en tentant d'entériner cette destruction de la Palestine.

Il appartient aux peuples et aux sociétés civiles de renforcer partout la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions). Il s'agit d'imposer aux gouvernements qu'ils cessent leur complicité et exercent les pressions nécessaires

- pour que l'Etat d'Israël soit contraint de respecter le Droit International.

- pour que ses dirigeants qui ont commis des crimes soient effectivement poursuivis.

Bureau Nation de l'UJFP le 6 septembre 2010

## Contre l'islamophobie :

### **Appel à s'opposer à la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public**

Lundi 13 septembre 2010, le "projet de loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public" sera examiné par le Sénat. Celui-ci s'inscrit dans un contexte où la majorité parlementaire tente d'occuper le débat public autour d'un discours sécuritaire contre la burqa.

La démocratie et l'égalité hommes-femmes sont instrumentalisées afin de défendre une rhétorique xénophobe et raciste pour « stigmatiser » les musulmans vivant en France.

Cette loi est anti-laïque et raciste. L'Etat transgresse la notion de laïcité en édictant des lois sur les pratiques religieuses pour la seule communauté musulmane. Cette loi a été rédigée au cours d'un grand débat sur le port de la burqa et sur l'oppression des femmes dans la communauté musulmane. Le projet de loi stipule pourtant que "la présence de femmes portant la burqa n'est pas attestée à ce jour". Cette rhétorique a été utilisée pour stigmatiser la communauté musulmane afin d'amadouer l'électorat d'extrême droite après les élections régionales. Ainsi comme sous l'Algérie française, l'Etat s'arroge le droit de codifier ce que doit être une bonne pratique "républicaine" de la religion musulmane. Et ce afin, selon le projet de loi, de préserver "la cohésion sociale".

Cette loi va à l'encontre des droits humains fondamentaux. La "liberté de pensée, de conscience et de religion" de chacun (Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, texte aujourd'hui à valeur constitutionnelle) et "la protection de la liberté de conscience de chacun, dans la sphère publique comme privée" (article 9 paragraphe 1 de la Convention européenne de sauvegarde des droits humains) sont foulées aux pieds pour des intérêts politiques de courte vue.

Cette loi ne cherche pas à combattre le sexisme. D'après nous, la majorité présidentielle ne cherche pas à défendre l'égalité homme-femme contre le port de la burqa. La vraie menace ne provient pas du port de la burqa en France, mais de l'établissement d'une loi comme réponse systématique à tout phénomène social et de son instrumentalisation politique. Permettre à l'Etat de soumettre l'autre (le communiste, le syndicaliste, l'homosexuel, le gitan, le juif, le musulman) à une idéologie et un mode de vie que le pouvoir détermine comme norme à un instant donné, représente un danger impérieux pour les libertés fondamentales.

Nous appelons donc l'ensemble des associations, organisations citoyens et citoyennes qui se soucient de défendre les libertés fondamentales à se rassembler à l'occasion du vote de cette loi par le Sénat, le lundi 13 septembre à partir de 15h devant le jardin du Luxembourg.

*L'appel à ce rassemblement a fait par ailleurs l'objet d'un courrier particulier aux organisations démocratiques françaises pour attirer leur attention, rédigée en commun par l'ATMF (Association des travailleurs maghrébins en France), la FPCR (Fédération des tunisiens citoyens des deux rives) et de l'UJFP.*

# UJFP expression

## Notre soutien aux cinémas Utopia

Le Bureau national de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) apporte son soutien plein et entier aux cinémas Utopia face à l'accusation d'antisémitisme totalement infondée dont elle a été l'objet de la part de Monsieur Yann Moix dans un article du journal Le Figaro.

Organisation juive luttant contre tous les racismes et toutes les discriminations, l'UJFP connaît bien les cinémas Utopia pour y avoir organisé de nombreuses projections-débats, tant à Avignon qu'à Bordeaux, Saint-Ouen ou Toulouse.

Nous y avons présenté de nombreux films israéliens, souvent en présence de leurs réalisateurs. De nombreux intellectuels, écrivains, cinéastes, militants, Juifs et non Juifs, y ont participé.

En réalité, on sait maintenant que l'accusation d'antisémitisme n'est pas tant portée par les défenseurs de la politique israélienne contre les vrais antisémites – nous pouvons citer par exemple des sites internet parfaitement accessibles qui développent tranquillement leur poison raciste – que contre quiconque ose mettre en évidence les crimes de l'Etat israélien.

C'est à une épuisante bataille judiciaire permanente que l'on veut nous obliger.

Cette situation est accentuée depuis l'opération « plomb durci » menée par l'armée israélienne contre la population de la Bande de Gaza en décembre 2008 et janvier 2009 : l'évidence de la prétention des gouvernements israéliens à se situer au dessus de la loi internationale a provoqué son isolement dans l'opinion publique mondiale.

L'utilisation permanente du génocide des Juifs d'Europe comme excuse absolutoire des crimes d'aujourd'hui d'un Etat parlant frauduleusement au nom des Juifs du monde entier suscite l'écoeurement.

Les Juifs eux-mêmes sont de plus en plus nombreux dans le monde à ne pas supporter cette confiscation de leur mémoire. Ils prennent conscience que cette stratégie se retourne contre eux, car elle alimente l'antisémitisme.

Nous espérons que ce procès intenté par Utopia à ce calomniateur contribuera à faire abandonner cette stratégie mortifère.

Paris, le 5 septembre 2010

**Plus de textes, plus d'infos**

Sur [www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

# UJFP action

## Actualités du BDS

### Mulhouse

Cinq militants de la solidarité avec la Palestine et membres du collectif « Boycott 68 » sont convoqués le 13 septembre prochain au tribunal correctionnel de Mulhouse.

Il leur est reproché d'avoir appelé, à l'aide de tracts, au boycott des produits étiquetés « Israël » dans un hypermarché Carrefour le 29 septembre 2009.

La Campagne BDS France appelle à une relaxe immédiate de ces cinq militants, et dénonce les pressions exercées au plus haut niveau de l'État pour poursuivre et intimider les militants qui participent à la **Campagne non violente et citoyenne "Boycott Désinvestissement Sanctions"**.

voir sur le site [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org)

### Bordeaux

Sakina Arnaud, militante de la L.D.H de Talence, passe le 24 septembre en jugement en appel après avoir été scandaleusement condamnée en première instance pour « discrimination nationale raciale ou religieuse » à verser une amende de 1000 euros et à 1000 euros de frais de procédures pour les parties civiles. Il lui est reproché d'avoir appelé au boycott des produits israéliens en collant deux autocollants sur des produits importés d'Israël et des colonies des territoires occupés dans le magasin Carrefour de Mérignac.

contact: [bdsbordeaux@gmail.com](mailto:bdsbordeaux@gmail.com)

### Montpellier

Des propos insultants ont été tenus lors d'une séance du conseil régional du Languedoc Roussillon par Georges Frèche, alors qu'il intervenait en sa qualité de Président de Région, à l'encontre de Sylvain Pastor, conseiller régional Vert, qui défendait le combat mené par la coalition contre l'implantation d'Agrexco sur le port de Sète. Cette entreprise exporte des fruits et légumes issus de l'exploitation illégale des terres palestiniennes occupées.

Sylvain Pastor a raison de le dire, le Conseil Régional, en développant un partenariat privilégié avec l'Etat israélien, se fait le collaborateur zélé d'un Etat maintes fois condamné par les instances internationales. En traitant sous ce prétexte Sylvain Pastor à plusieurs reprises d'antisémite, Georges Frèche a exploité l'antisémitisme pour éluder le problème soulevé par Agrexco. Il ajoute ainsi l'odieux au cynisme. C'est pourquoi l'UJFP soutien pleinement Sylvain Pastor dans le procès pour injure qu'il intente à Georges Frèche. Audience le 23 septembre... si la grève n'impose pas un nouveau report.

# UJFP action

## 2.000 ème jour de prison pour Salah 35 organisations demandent sa libération !

Liberté pour Salah Hamouri !

Les soussignés, membres du *Collectif national pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens* \* tiennent aujourd'hui 4 septembre à manifester solennellement leur indignation devant le fait que depuis 2.000 jours un jeune franco-palestinien de 25 ans, le jeune Salah Hamouri, est en prison dans les geôles israéliennes.

Il n'a commis aucun crime ni aucun délit mais malgré cela il a été condamné à 7 ans de prison par un tribunal militaire israélien d'occupation installé en pleine Cisjordanie. De naissance franco-palestinien, il n'est « que » Français *de jure* du fait que l'occupation israélienne de Jérusalem-Est où il réside le prive de la dimension palestinienne de sa bi-nationalité comme sont privés de toute nationalité les Palestiniens vivant dans cette partie de la ville.

Tandis que les autorités françaises se sont portées « au secours » de tous les Français victimes d'arbitraire à l'étranger, dans le cas présent elles restent particulièrement silencieuses et le Président la république refuse même de recevoir, à la différence notable de tous les autres cas connus, Denise Hamouri, la mère de Salah.

Salah Hamouri est aujourd'hui le seul Français dans le monde à être en prison uniquement pour des raisons politiques, lui qui ne cache pas son refus de l'occupation israélienne des Territoires palestiniens occupés, inclus Jérusalem-Est.

Si rien n'est fait pour le libérer, entré en prison à l'âge de 20 ans, Salah Hamouri en sortira à l'âge de 27 ans. Ce n'est pas supportable pour lui ni pour ce que doit défendre la France sans aucune exclusive dans le monde : les droits de l'homme qui sont universels ou ne sont pas.

Le « deux poids, deux mesures » dont est victime Salah Hamouri de la part des autorités françaises n'a que trop duré.

Nous, soussignés, demandons avec force que celles-ci se mobilisent enfin réellement pour obtenir des autorités israéliennes, comme elles le peuvent, la libération de notre jeune compatriote. C'est la politique qui a mis Salah en prison. C'est la politique, et rien d'autre, qui l'en sortira.

Plus que jamais, en ce 4 septembre 2010, tandis que Salah Hamouri est en prison depuis 2.000 jours alors qu'il devrait être libre nous demandons au Président de la république et au gouvernement d'intervenir fermement pour obtenir la :

### **Libération de Salah Hamouri !**

3 septembre 2010

\* dont est membre l'UJFP

site du Comité national à Salah Hamouri: <http://www.salah-hamouri.fr>

### **Déchéance de nationalité: une menace qui n'est pas une exception française**

Haneen Zaoubi, députée arabe au parlement israélien du parti Balad se voit à présent menacée d'être déchue de la citoyenneté israélienne. Elle et son parti se battent pour l'égalité des droits pour tous les citoyens en Israël sans discrimination ethnique. Depuis sa participation à la flotille pour Gaza, et surtout son témoignage accablant contre l'armée lors de l'attaque du bateau Mavi marmara, les invectives racistes pleuvent contre elle jusque pendant les séances de la Knesseth. Il y a eu également une tentative de faire supprimer son immunité parlementaire. D'une façon générale les propos de haine anti-arabes se sont accrus rendant l'atmosphère de plus en plus irrespirable.

# UJFP expression

## Message de Matan Cohen

*Il est militant de l'organisation AATW (Anarchistes contre le Mur) luttant contre le Mur d'annexion aux côtés des villageois palestiniens dépossédés de leurs terres.*

Chers amis,

le 19 novembre, la Court de justice du district de Tel Aviv s'est prononcé contre moi dans le procès concernant ma blessure au cours d'une manifestation en Cisjordanie en février 2006. J'avais reçu, avec 14 autres, plusieurs balles, dont l'une m'a frappé dans l'œil, et m'a partiellement rendu aveugle\*.

Non seulement, le juge m'a enjoint de payer 78.000 NIS (environ 16.220 euros) de dédommagement, mais ceci parce qu'il a été considéré qu'il s'agissait d'un « *procès futile* ».

Je n'attendais pas la justice d'un régime d'apartheid, ni rien en recevoir. Nous devons utiliser n'importe quels moyens disponibles même de ce système corrompu, pour combattre cette amende.

Afin de pouvoir faire appel de la décision à la Court suprême, dans les 10 prochains jours, nous avons un besoin urgent de 30.000 NIS (environ 6200 euros), ceci pour déposer la demande d'appel.

Si nous ne les avons pas dans les prochains jours, nous n'aurons pas la capacité de faire appel. Ce que demandons maintenant c'est un « prêt-relai », car l'argent que nous doit l'armée israélienne a été reporté, et nous attendons de le recevoir dans quelques semaines après lesquelles nous pourrions rembourser.

Bien que je me sente personnellement dans un creux en ce moment, je renouvelle le souhait que ça aille mieux pour tous et que cette affaire prenne fin.

Solidairement,

Matan

\* <http://www.haaretz.com/news/youth-17-says-shot-in-the-eye-by-border-police-officers-1.181116> (en anglais)

Pour soutenir financièrement Matan Cohen, envoyer un chèque à l'ordre de l'UJFP en mentionnant son nom au dos à l'adresse suivante: **21, ter rue Voltaire, 75011 Paris**

### LIBEREZ MORDECHAI VANUNU TROP C'EST TROP

Comment une l'expression d'une "justice d'état" peut se transformer en vengeance?  
Déjà condamné pour avoir juste dit la vérité et après avoir exécuté la de sa peine, la vindicte de cet état contre celui qui a renoncé au judaïsme pour ne pas continuer a protéger les mensonges et crimes de l'état qui se prétend tel.

Vous trouverez sur le site [www.ujfp.org](http://www.ujfp.org) la pétition en ligne qu'il faut absolument signer

11/08/2010

## **SOUTENEZ LA SORTIE EN SALLE**

### **DU FILM *GAZA-STROPHE***

Les réalisateurs Samir Abdallah et Khéridine Mabrouk sont rentrés dans Gaza le 20 janvier 2009, au surlendemain du cessez le feu annoncé après la dernière grande offensive israélienne, nommée «Plomb durci» et jour historique de l'investiture de Barak Obama. Abu Samer et Joker, deux militants du Centre Palestinien des Droits de l'Homme de Gaza, guident les deux réalisateurs tout le long de l'étroite bande de Gaza, sur les traces des chars israéliens. Des dizaines de témoins de la guerre israélienne de 22 jours contre Gaza (27 décembre 2008 au 18 janvier 2009) témoignent devant la caméra. Leurs récits frappent par la précision des faits et nous font entrer dans le cauchemar palestinien.

Ils dressent l'autopsie d'un massacre méthodique commencé en 1948, avec ses suites, en 1956, 1967, 1973, et quasiment tous les ans depuis. Mais nous nous sommes tenus loin des prêchi-prêcha victimaires et de tout misérabilisme : partout nous avons rencontré des gens debout, dignes, tout entièrement investis dans l'impérieuse nécessité de poursuivre leur existence, malgré tous les gouvernements de la mort qui se succèdent de l'autre côté de la frontière.

extrait du site du film *Gaza-strophe* où de nombreuses séquences du film avant montage sont visionables. Vous y trouverez également le bulletin de souscription.

<http://www.gaza-strophe.com>

#### **Qui sommes nous ?**

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de l'an 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'Etat d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble

- pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,
- pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

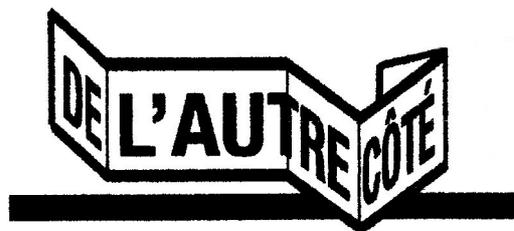
et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

**UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 68 12 78 21**  
**e-mail: [contact@ujfp.org](mailto:contact@ujfp.org)**

Directeur de publication: A. Rosevègue  
imprimerie spéciale

# Parution du N°6

de la revue



Certaines villes appartiennent aux meilleurs rêveurs. Les juifs se targuent d'avoir rêvé Jérusalem. Oui, oui. Musulmans et chrétiens disent la même chose, avec d'autres mots. Mais les mots, ça intéresse qui? Jérusalem, la reine des villes *borderline*. Carrefour incertain des chimères, terrain bien réel de la guerre. Jérusalem, grande pourvoyeuse de cauchemars. Élargissez Dieu, une bonne fois pour toute, qu'il englobe enfin la ville. Ou fermez le bazar à bondieuseries. Car ce qui se joue à Jérusalem, est plus terre à terre que céleste. Bien plus.

La mise à sac est en cours, un vol à l'étalage à ciel ouvert, les Israéliens volent une ville qui appartient à tous.

Revue éditée par l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)  
www.ujfp.org

isbn n° 978-2-35-872010-6



9 782358 720106



13 € - Automne 2010, n°6

# JÉRUSALEM

MAIN BASSE SUR LA VILLE

Contributions de

Albert Agazarian, Tamim al-Barghouti, Azmi Bishara,  
Haim Hanegbi, Khalil Toufakji, Michel Warschawski

+

**MERON BENVENISTI**

Sans les Arabes, ce pays serait une lande désolée

**IVAN SEGRÉ** Sous le signe de Sion

**Mireille Fanon-Mendès France** Gaza, un an après

**Jean Stern** Israël-Palestine en 30 instantanés